



Compte-rendu Réunion avec le DGRH sur l'attractivité

La FSU Mayotte ainsi que tous les syndicats représentés au CSA étaient présents dans le bureau du recteur ce 18 février pour rencontrer le directeur général des ressources humaines (DGRH) avec la direction du rectorat.

Nous avons rappelé nos revendications d'attractivité et de fidélisation (augmentation de l'indexation, instauration des ASA, dé-conjugalisation de l'ISG, aide au logement ...)

Le DGRH affirme être conscient qu'il faut stabiliser les agents et indique que le ministère est très mobilisé pour Mayotte.

- Sur l'indexation des salaires, le DGRH indique que le dossier est en discussion en interministériel ; les ministères d'outre-mer, de la fonction publique et de l'éducation portent cette mesure.
- Sur l'aide exceptionnelle, le DGRH nous assure que la somme sera versée au plus tard le 7 mars. Pour les dossiers en retard, la MGEN les réexaminera.
- A titre personnel, il est d'accord avec la déconjugalisation de l'ISG mais c'est une question qui doit être traitée au ministère de la fonction publique.
- L'avancement à la HC pour le 1er degré dès le 7ème échelon sera probablement prolongé au-delà de 2025 et peut être étendu au second degré.
- Pour l'avantage spécifique d'ancienneté (ASA), il faut modifier l'arrêté de 2001 pour le MEN. A Mayotte la gendarmerie et la police ont déjà actualisé leur arrêté et le MEN envisagerait de le faire aussi spécifiquement pour Mayotte. Le sujet est aussi sur la table et porté au niveau du cabinet.
- Classement REP+ : un dispositif spécifique pour Mayotte serait envisageable. Il travaille avec la DGESCO.
- Contractuels : une titularisation serait possible pour une partie d'entre eux. Un concours interne exceptionnel serait envisagé pour le premier comme le second degré.
- IRCANTEC : la mesure sera insérée dans le projet de loi Mayotte.
- Accompagnement psychologique : 3 psychologues de la MGEN vont arriver.

Une nouvelle rencontre sera organisée courant mars.